

2de Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour abroger tout ce qui, dans l'acte
13 et 14 Vict., cap. 37, se rapporte à la
compilation et publication des décisions
des tribunaux dans le Bas-Canada.

Reçu, et lu pour la première fois, mercredi, 23
février 1859.

Seconde lecture, jeudi, 24 février 1859.

L'hon. M. LEMIEUX.

TORONTO :
IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.